



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Ré

Mo
b

19017208

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 466278703

Dénomination Choeur Saint-Marc
(en entier) :

(en abrégé) : CSM

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Rue Berkendael 111 - 1190 Forest (Bruxelles)

Objet de l'acte : Réélection, démission et élection d'administrateursSuite à l'Assemblée Générale du 20 décembre 2018

- Nomination d'administrateur : pour un mandat renouvelable de deux ans :

BAILLEUX Monique, Avenue Winston Churchill 249 bte 5 – 1080 Uccle (Bruxelles)
née le 5 mars 1950 à 1030 Schaerbeek (Bruxelles)

- Réélection d'administrateurs pour un nouveau mandat de deux ans :

Anne Marie PRINGELS-HELLIN, Rue Berkendael 111 – 1190 Forest (Bruxelles),
Présidente

Claire DOUCET, Rue d'Albanie 108 – 1060 Saint-Gilles (Bruxelles), Secrétaire

Marc DE KEYZER, Rue Alphonse Asselbergs 23 – 1180 Uccle (Bruxelles),
Trésorier

Anne-Marie Pringels, administratrice

Marc De Keyzer, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature